

CHAPITRE IV

Autres preuves de l'antiquité du culte de la Mère de Dieu. — Prédication des anciens Pères, monuments liturgiques, faits particuliers de recours à Marie, érection d'églises et célébration de fêtes en son honneur. — En quel sens le développement de ce culte a-t-il eu son origine dans la définition de la maternité divine, au concile d'Éphèse, et considérations sur ce même développement.

I. — Les monuments des catacombes ne sont pas seuls à proclamer le culte des premiers chrétiens pour Marie; et je parle surtout du culte d'invocation, puisque c'est lui que les adversaires de la bienheureuse Vierge ont surtout combattu. Cent fois, dans les *Actes* et dans les *Lettres des Apôtres*, nous voyons ceux-ci réclamer des fidèles l'assistance de leurs prières et de leurs vœux. Or, si les chrétiens de ces temps primitifs demandaient à leurs frères d'intercéder pour eux, parce que ces frères étaient les disciples et les amis du Christ, est-il possible qu'ils aient alors oublié d'implorer auprès de la Mère du Christ l'aumône de ses intercessions devant le trône du Christ? Mais si, dès cette époque, on pria Marie vivante, on dut la prier mieux encore, lorsque son Fils l'eut appelée de la terre au ciel, de la mortalité à l'immortelle gloire; car, une infinité de témoignages en font foi, c'est principalement vers les justes morts dans le Seigneur qu'en ces premiers temps, comme toujours, montaient les prières des chrétiens.

Dira-t-on que cette preuve est trop abstraite, et qu'on voudrait des témoignages *précis*, déterminés, attestant, pour l'Église primitive, l'usage d'honorer et d'invoquer la Mère de Dieu. Je réponds d'abord que les cimetières chrétiens nous en ont déjà fourni plusieurs de ce genre. Si ce sont des témoignages écrits qu'on demande, il serait, je l'avoue, assez difficile d'en produire; tout d'abord, parce qu'il nous reste très peu d'ouvrages antérieurs à la paix de l'Église, au commencement du iv^e siècle; en second lieu, parce que ceux de ces ouvrages qui nous restent sont, pour la meilleure part, des livres d'apologétique et de controverse; et, par conséquent, des œuvres où l'on ne doit pas chercher ce qu'était alors la prière chrétienne.

Nombre d'auteurs, il est vrai, se sont appuyés sur des discours ou des homélies qui contiennent de belles et fréquentes invocations à la Vierge Mère; homélies et discours qui seraient du iv^e siècle, du iii^e et même d'une époque plus reculée de notre ère. Je ne m'en servirai pas, *directement* au moins. C'est que je ne voudrais employer ici que des documents parfaitement authentiques. Or, comme j'ai eu plus d'une fois l'occasion de le faire remarquer, en citant la plupart de ces œuvres dans le cours du présent ouvrage, ces discours de saint Grégoire de Néocésarée, de saint Méthode, de saint Épiphanie, de saint Athanase, de saint Jean Chrysostôme, de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Éphrem, et d'autres, sont tous, aux yeux de la critique moderne, d'une authenticité pour le moins douteuse (1).

(1) Voir en particulier s. Grégoire de Néocésarée, *hom. 2 in Annun-*

Pourtant, lors même qu'aucune de ces œuvres n'aurait pour auteur celui des Pères auquel elle est attribuée, elles témoigneraient encore, au moins indirectement, en faveur du culte d'invocation rendu à Marie, à l'époque prétendue de leur composition. En effet, on ne les aurait pas mises ou reçues, dès la plus haute antiquité, sous le patronage des grands hommes auxquels on en a fait honneur, si l'on n'avait pas été persuadé que c'était bien là ce qu'ils croyaient, ce qu'ils pensaient et ce qu'ils faisaient, avec les chrétiens de leur temps. Or, semblable persuasion, à un siècle ou deux de distance, ne pouvait guère être erronée. Si donc personne ne s'étonnait d'entendre des Pères, comme saint Grégoire le Thaumaturge et les autres que je nommais tout à l'heure, invoquer la Mère de Dieu; si cela paraissait naturel, c'est que vraiment ce culte déprécatore n'était pas une nouveauté dans l'Église de Dieu (1).

ciat., P. G., x, 1169; — S. Méthode, *de Anna, Simeone et Deipara*, P. G., xviii, 382; — S. Cyrille de Jérusalem, *homilia de Occursu Domini*, P. G., xxxiii, 1187, seqq.; S. Athanase, *or. de Annunciatione*, P. G., xxviii, 913, sqq.; S. Jean Chrysostome, *lect. nocturni secundi pro festis B. M. V. per annum*; S. Ephrem, *Orat. de Laudibus B. Virg., et Orationes ad Deiparam*. Opp., t. III (græce-latine), pp. 524-552; 574-578. Pour le dire, en passant, il serait difficile de trouver ailleurs, même dans les Oraisons de saint Anselme ou de saint Bernard, un sentiment aussi vif de la bonté miséricordieuse de Marie, une si haute idée de son incomparable puissance, plus d'unction et de confiance filiale, une conviction plus profonde de la nécessité qui nous presse de recourir en tout et partout à Marie, que dans ces invocations attribuées au célèbre moine syrien. Ajoutons que Assemani, qui édita le premier ses œuvres, défend l'authenticité de ces prières. Opp., t. III (græce et lat.), Proleg., c. 8, p. 54; col. t. II, Proleg., lvii, sqq. D'ailleurs, comme il le fait remarquer en ce dernier endroit, il y a des cantiques du saint en l'honneur de la B. Vierge, dont on a le texte syriaque indiscutable.

Nicolas (*La Vierge vivant dans l'Église*, L. III, c. 4) a donné de larges extraits des prières de S. Ephrem à la Mère de Dieu.

(1) Pour ne parler que de l'évêque de Néocésarée, S. Grégoire le Thaumaturge, qui s'étonnerait de le voir honorer et prier spécialement la Sainte Vierge, quand il est constant qu'il avait reçu par elle la vraie doctrine de la foi sur la Trinité, comme nous l'avons montré précédemment.

Je ne m'appuierai pas *directement*, non plus, sur les antiques Liturgies, qu'elles portent les noms de Pierre, de Jacques ou de tout autre apôtre. On pourrait me répondre que ces Liturgies, fussent-elles, quant à leur substance initiale, l'œuvre des premiers disciples du Seigneur, rien ne prouve manifestement que les invocations de la Vierge qu'elles contiennent ou mentionnent, n'aient pas été surajoutées plus tard. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il n'y ait à tirer aucune preuve de ces respectables monuments du culte chrétien. Consultez-les tous, à quelque Église qu'ils appartiennent, aux communions séparées de nous par le schisme ou par l'hérésie, comme à l'Église mère et maîtresse, partout et toujours elles vous offriront, même dans la partie la plus vénérable et la plus immuable, je veux dire, dans le canon de la messe, un appel à l'intercession de la Mère de Dieu (1). Donc, à l'époque où les Nestoriens et, quelques années plus tard, les Eutychéens rompirent avec l'Église catholique, la bienheureuse Vierge était universellement en possession de son culte parmi les fidèles. Personne, en effet, n'oserait avancer que, si cette coutume liturgique n'existait pas alors, elle fut, dans les temps postérieurs, empruntée par les hérétiques à la véritable Église du Christ : hypothèse d'autant plus invraisemblable que, par la nature même de leurs erreurs, un grand nombre d'entre eux, les partisans de Nestorius, en première ligne, devaient être moins portés à glorifier la Mère de Dieu (2). Donc, indépendamment de toute autre consi-

(1) Marie n'est pas, il est vrai, directement invoquée dans les saints mystères; le prêtre *sacrifiant* ne s'adresse qu'à Dieu; mais il appuie ses demandes sur les prières et l'intercession des Saints, et premièrement de la Mère de Dieu.

(2) Voir les textes de ces invocations de la Mère de Dieu (les Nesto-

dération, les livres liturgiques suffiraient à démontrer avec certitude que, pour trouver les origines du culte déprécatif de la Sainte Vierge, on doit remonter au delà du concile d'Éphèse. Et, parce que rien n'est plus incompatible avec les variations que la prière universelle, nous voilà reportés bien loin dans les âges qui précédèrent et l'hérésie nestorienne et le concile qui la frappa de ses anathèmes.

Ce n'est pas l'unique argument qu'on puisse tirer de la Liturgie. Plus d'une fois nous avons cité les *Ménées* des Grecs, c'est-à-dire, le volumineux recueil de leurs offices mensuels. Or, rien n'est plus fréquent que de trouver dans les hymnes et les cantiques des *Ménées* une dernière strophe consacrée, soit à célébrer quelque privilège de la Vierge, soit à réclamer sa puissante intercession. Aussi le P. Simon Wagnereck, jésuite bavarois, a-t-il pu, dans le livre auquel il a donné pour titre *Pietas Mariana Graecorum, la Piété des Grecs envers Marie*, détacher des hymnes, affectés à chaque jour de l'année liturgique, des centaines de strophes où Marie reçoit le double culte de prière et de louange.

riens disent, la Mère du Christ) dans Renaudot, *Liturgiar. Orient. Collectio*, t. II, pp 16, 25; 137, 256, 257; t. I, p. 515, etc. Consulter aussi Denzinger, *Ritus Orientalium*, t. II, p. 245; t. I, p. 232, etc., etc. Voici ce qu'on lit dans ce dernier ouvrage. *L'Ordo matrimonii* des Nestoriens. « Que la prière de la Vierge Marie, Mère de Jésus, notre Rédempteur, nous soit nuit et jour un perpétuel rempart ». *L'Ordo Baptismi* des Jacobites d'Alexandrie porte : « Saint, saint, saint, le Tout-Puissant. Par l'intercession de Sainte Marie, Mère de Dieu, accordez-nous le pardon de nos péchés ». Et encore : « Conservez ces baptisés dans votre foi sans tache par les prières de notre commune Dame, la Sainte et pure Marie, Mère de Dieu ». A noter encore ce passage de la liturgie nestorienne des bienheureux Apôtres : « Mère de Notre-Seigneur, priez pour moi le Fils unique qui est né de vous, pour qu'il me remette mes manquements et mes péchés, et qu'il reçoive de mes mains débiles et coupables le sacrifice que ma faiblesse offre sur cet autel, par votre intercession pour moi, mère sainte ». Renaudot, *op. c.*, comment. ad liturg. coptic. S. Basilii, t. I, p. 256.

Ces offices, il est vrai, ont subi bien des remaniements et des additions dans la suite des âges, et très nombreux sont les hymnographes qui ont travaillé à élever ce vaste monument. C'est au huitième siècle surtout que semblent être dus les plus beaux cantiques avec saint Jean Damascène, saint Cosmas et d'autres d'une autorité presque égale pour auteurs. Ce qu'il est plus important de savoir pour la question présente, c'est que saint Jean Damascène, poursuivi par la haine des Iconoclastes, trouva dans la *Laure* de saint Sabbas, où il s'était réfugié, « un bel ordre de prières fixé par un *Typicon* ou Rituel qui, renouvelé par ses soins, a fini par prévaloir dans tout le rite oriental » (1). Or, « cet office, notre saint père Sabbas l'avait reçu des saints Euthyme et Théoctiste; lesquels l'avaient eux-mêmes reçu par tradition des anciens, et particulièrement du confesseur Chariton » (2) : ce qui nous reporte, à travers les cinquième et quatrième siècles, jusqu'à l'ère des martyrs. En effet, Chariton vint à Jérusalem sous l'épiscopat de saint Macaire, vers 312, et c'est à lui qu'il faut reporter (de 328 à 335) la fondation du monastère qui fut plus tard celui de saint Sabbas. Euthyme, né vers 377, et Théoctiste habitèrent ensemble cet antique monastère, et le premier, au moins, vivait encore, quand saint Sabbas vint se consacrer à Dieu dans la même *Laure*. Par où l'on voit comment la transmission des hymnes qui furent le précieux noyau du *Typicon* a pu s'opérer sans hiatus, des pre-

(1) Leon. Allati., *de Libris ecclesiast. Graecorum*, Proleg. n. 70.

(2) Simeon Thes salonic., *De sacra precatone*, c. 303 de Typico hierosolym. P. G., clv, 556. Voir également la vie de S. Euthyme, Acta SS. Jan., t. II, p. 668, etc.

mières années du quatrième siècle jusqu'aux temps de saint Sabbas, à qui l'Église grecque en doit le premier recueil.

La conclusion naturelle à tirer de ces faits, c'est que le culte dépréciatif et laudatif envers Marie contenu dans les odes du Typicon a comme elles son origine dans l'ère des martyrs. Pour rejeter cette conséquence il faudrait prouver que les strophes innombrables à l'honneur de la Vierge furent toutes de composition plus récente ; or, rien ne donne le droit de le supposer : d'autant plus que dans le Recueil grand nombre d'entre elles sont données sous le nom du premier rédacteur, saint Sabbas.

Ce qui confirme la haute antiquité du culte de Marie, c'est un autre monument d'une *liturgie* sacrilège, dont il a été déjà question dans cet ouvrage. Je veux parler du culte d'adoration proprement dite, rendu par les Collyridiens à la bienheureuse Mère de Dieu, dans le courant du quatrième siècle. Ils allaient, nous le savons, jusqu'à lui offrir des sacrifices par le ministère des femmes, comme ils l'eussent fait pour une déesse. Manifestement, ils n'auraient eu ni cette pensée, ni cette audace, s'ils n'avaient pas trouvé le culte de la Vierge établi dans l'Église de Dieu. L'erreur est une corruption de la vérité, soit par excès, soit par défaut. Elle la suppose en la mutilant. Aussi bien, saint Épiphane, qui nous a conservé le souvenir d'une adoration si monstrueuse et l'a combattue dans ses écrits, ne reproche pas aux nouveaux hérétiques d'honorer Marie. Ce qu'il condamne, c'est de lui vouer un culte qui n'est dû qu'à la majesté suprême, à Dieu seul. « Qu'on honore Marie, s'écrie-t-il, mais que personne ne l'adore : car ce culte

est le propre du Père, du Fils et du Saint Esprit » (1). Or, l'honneur qu'il revendique pour Marie, tout en lui refusant l'adoration, c'est celui-là même que, depuis longtemps, l'Église offrait aux martyrs ; un honneur religieux, fondé sur l'excellence surnaturelle de la créature ; un culte, par conséquent, de louange, de vénération, d'invocation. Et comme il est peu de Pères à parler si magnifiquement des prérogatives de Marie que ce savant docteur du quatrième siècle, n'avons-nous pas lieu de conclure que, d'accord avec la sainte Église, il lui offrait les hommages les plus parfaits après ceux qu'il réservait exclusivement à Dieu ?

II. — Est-il possible de confirmer cette antique attestation de la confiance des Chrétiens dans l'intercession de Marie par des faits particuliers ? Oui. J'en choisirai deux parmi plusieurs autres ; et la raison de cette préférence, c'est qu'ils me paraissent avoir une force singulière pour montrer combien *familière* devait être aux fidèles des premiers âges l'invocation de la Mère de Dieu.

Nous prendrons le premier chez l'un des plus illustres Pères du iv^e siècle, saint Grégoire de Nazianze. Dans son panégyrique de saint Cyprien d'Antioche, il raconte comment le futur martyr, encore étranger à la foi et fort adonné aux pratiques de la magie, s'enflamma d'amour pour une vierge consacrée à Dieu, du nom de Justine. Dans le délire et l'aveuglement de sa passion, il ne craignit pas de recourir à la puissance des démons pour séduire cette vierge, objet de ses poursuites.

(1) *Adv. Haeres.*, haer. 79, n. 8. P. G., XLII, 752.

Or, dit saint Grégoire, la jeune fille eut bientôt senti le péril qui menaçait sa pudeur ; car c'est le privilège des âmes pures de n'être pas longtemps sans découvrir les pièges du diable. « Que va-t-elle donc faire pour échapper à cet ouvrier d'iniquité ? A défaut d'autres ressources, elle se réfugie près de Dieu, et contre un détestable amour elle appelle son époux à sa défense, celui-là même qui délivra Suzanne et sauva Thècle... Et quel époux ? Le Christ qui chasse les esprits mauvais... Et puis, *elle se jette suppliante aux pieds de la Vierge Marie, la conjurant de venir au secours d'une vierge en péril ; Virginemque Mariam supplex obsecrans ut periclitanti virgini opem ferret* » (1). Cette invocation de Marie ne fut pas stérile ; car Cyprien, guéri de sa folle passion, devint bientôt pour Justine un compagnon de martyre et de gloire.

Ce fait, arrivé durant la persécution de Dioclétien, est bien remarquable. Supposons que l'invocation de Marie fût alors chose inouïe parmi les fidèles ; croyez-vous que saint Grégoire eût ainsi raconté simplement le recours de Justine à cette puissante protectrice ; croyez-vous surtout qu'une jeune fille se fût comme naturellement réfugiée dans ce pressant besoin sous l'aile de Marie ? Ne fallait-il pas qu'elle eût appris, dans le sein de l'Église, à voir en elle le secours des chrétiens, la mère qu'ils peuvent appeler en aide toutes les fois qu'un danger les menace, qu'une grande grâce leur est nécessaire (2) ?

(1) S. Gregor. Nazian., *Or.* 24, *in laudem S. Cypriani*, n. 10, 11. P. G., xxxv, 1181.

(2) Il importe peu que Grégoire de Naziance ait fait erreur en identifiant Cyprien d'Antioche avec Cyprien de Carthage (*l. c.*, n. 6). Cela

Le second fait est la conversion de l'illustre pécheresse, connue sous le nom de sainte Marie Égyptienne. Lui aussi est antérieur au concile d'Éphèse, puisque l'on s'accorde assez généralement à placer cette conversion vers l'année 383. Marie, venue toute enfant dans la grande ville d'Alexandrie, y vivait depuis vingt-sept ans dans le plus honteux désordre, quand elle s'embarqua pour la Palestine avec la foule des pèlerins qui s'en allaient adorer la Croix du Sauveur à Jérusalem. Le voyage, dans son intention et dans la réalité, fut pour elle une continuation de sa vie précédente. La curiosité, bien plus que la piété, la conduisit, à la suite des autres fidèles, vers l'église où se vénérât la Croix. C'est là que l'attendait la divine miséricorde. Trois fois repoussée par un bras invisible, elle ouvrit les yeux sur son malheureux état, et courant se prosterner devant une image de la bienheureuse Vierge, elle la supplia toute en larmes de la faire arriver jusqu'à la Croix de son Fils. Elle s'engageait par une promesse solennelle à tout quitter ensuite pour aller partout où sa médiatrice voudrait la conduire. On sait comment cette prière fut exaucée par la Mère de miséricorde, et comment, dès le lendemain, la pécheresse, purifiée de ses fautes et fortifiée par la communion, alla, sur l'ordre de Marie, s'enfoncer dans le désert pour y pleurer sa vie criminelle. Là, comme elle le raconta plus tard au solitaire Zozime, elle fut pendant dix-sept ans agitée de tentations furieuses ; mais toujours défendue et toujours délivrée

n'intéresse pas la véracité de son témoignage en faveur de l'usage chrétien de recourir à l'intercession de la Mère de Dieu.

par la Mère de Dieu qu'elle invoquait à grands cris dans son effroyable solitude (1).

Il ne faut pas, ce me semble, de longues réflexions pour conclure de ce récit combien l'usage de recourir à l'assistance de la divine mère était alors chose naturelle et commune. Autrement, verrait-on une personne sans mœurs et livrée dès son enfance aux pires débauches prier ainsi publiquement, à l'entrée d'une église, devant une image de la Vierge, et n'avoir plus désormais d'autres recours efficace contre les emportements d'une chair rebelle que ses invocations répétées à la Mère de Dieu (2).

A ces deux faits, on pourrait en ajouter un troisième qui nous a été transmis par saint Jean Damascène. Celui-ci voulant prouver contre les Iconoclastes l'antiquité du culte des saintes images : « Voici, dit-il, ce qui est écrit dans la vie du bienheureux Basile, composée par Hellade, son disciple et son successeur dans l'épiscopat. Un homme très saint vint jadis prier devant un tableau de Notre-Dame, où l'on voyait aussi représenté le martyr du Christ, Mercure. Or, il conjurait la Vierge de faire disparaître l'impie Julien, l'empereur apostat. Là même, il apprit par l'image ce qui devait arriver. Car il vit le martyr s'évanouir à

(1) Voir les Bollandistes, Acta SS., 2 avril., p. 76; it., *Vita B. Mariae Aegyptiacae*. P. G., LXXXVII (2a p.), 3697, sqq.

Les Bollandistes admettent l'authenticité du récit. C'est à tort que Nicéphore Calliste a attribué celui-ci à saint Sophronie : car cette *Vie* fut écrite au cinquième siècle, d'après une tradition soigneusement conservée chez les moines à qui Zozime, presque centenaire, l'avait lui-même racontée (n. 40 et 41 de la *Vie*, p. 3723).

(2) Au cinquième siècle la persécution du roi arien, Hunéric, fit d'innombrables martyrs. Ceux de Tipasa sont célèbres entre tous : car bien qu'on leur eût coupé la langue, ils gardèrent l'usage de la parole. Or, les Actes de leur martyre rapportent que, pendant leurs supplices, ils ne cessaient d'invoquer les noms de Jésus et de Marie : nouveau témoignage du culte déprécatif envers la Mère de Dieu.

ses yeux pour quelques instants, puis reparaître portant entre ses mains une javeline ensanglantée (1) ». Ce fait confirmerait immédiatement ce que nous apprenait le précédent, c'est-à-dire, la coutume où étaient les chrétiens du quatrième siècle de recourir à l'intercession de Marie. Mais est-il bien authentique, c'est une question qu'il serait difficile de résoudre, tant que de nouveaux documents ne nous auront pas apporté plus de lumière : car nous n'avons plus cette histoire d'Hellade (2).

(1) S. Joan. Damasc., *de Imaginibus*. or. 1. P. G. xciv, 1277.

(2) On ne pourrait alléguer en confirmation de ce dernier fait l'autorité d'une autre vie de saint Basile, attribuée, mais à tort, à saint Amphiloque, ami intime de l'évêque de Césarée. L'auteur y raconte que la dernière entrevue de Basile avec Julien se termina par de terribles menaces de l'empereur contre la ville de Césarée ; menaces qu'il se proposait d'exécuter à son retour de l'expédition de Perse. Basile mit son peuple en prière sur le mont Didyme, où s'élevait une église très vénérable et très honorée de la Mère de Dieu. Or, pendant que les fidèles invoquaient la protection divine, « Basile vit en songe la multitude de la milice céleste, couvrir la montagne, et au milieu des esprits angéliques une femme assise sur un trône qui leur dit : Appelez moi Mercure ; il ira tuer ce Julien qui a si perfidement agi contre mon Fils et Seigneur Jésus. Le saint, couvert de ses armes, vint à l'ordre de la Reine du ciel et partit sur-le-champ pour remplir son message ». On sait ce qu'il advint du persécuteur. (Cf. Bolland., *Appendix de vita S. Basilii apocrypha*. Die 14 jun., n. 36, t. XXI, p. 944).

Ni les Bollandistes, ni Baronius, ni Bellarmine n'ont reconnu cette vie comme digne de foi, au moins dans toutes ses parties, tant elle contient d'erreurs évidentes. Les Bollandistes, après avoir noté les nombreuses incorrections dont fourmille le récit, font justement remarquer combien il serait incroyable qu'un fait de cette importance, s'il était véritable, n'eût été signalé ni par saint Basile dans ses écrits postérieurs contre le prince apostat, ni par saint Grégoire de Nazianze dans les éloges qu'il a faits de son glorieux ami. Tout porte d'ailleurs à croire que cette vie de saint Basile est une œuvre du VII^e ou VIII^e siècle, et par conséquent ne peut avoir Amphiloque pour auteur.

Tillemont (*Histoire ecclésiastique*, t. IX, adnot. 82. Vie de saint Basile) soupçonne que le récit, conservé par saint Jean Damascène, pourrait bien n'être qu'une variante de la légende apocryphe de saint Amphiloque. Cette filiation ne paraît pas démontrée : car les deux narrations se distinguent par de notables différences. Dans la première, la vision n'est pas attribuée nettement à saint Basile ; en outre, ce n'est pas dans une apparition céleste que se manifeste la Mère de Dieu, mais par une de ses images ; d'où il suit que la fausseté d'un récit n'emporte pas nécessairement la fausseté de l'autre.

Un témoignage splendide du culte de Marie, dans le cours du quatrième siècle, serait la *Tragédie du Christ souffrant*, s'il était prouvé que saint Grégoire de Nazianze en est l'auteur, comme jadis on le croyait assez généralement. Qu'on en juge par l'invocation qui la couronne. « O Verbe, agréez en ma faveur l'intercession de votre mère, et de ceux à qui vous avez accordé le privilège de rompre nos fers. Et vous, ô Vierge sans tache, digne de tout honneur, Vierge bienheureuse, vous habitez maintenant les célestes parvis, dépouillée de l'humaine corruption, revêtue du manteau de l'immortalité, incapable comme Dieu (1) de sentir jamais les atteintes de la vieillesse.

« Du haut du ciel écoutez favorablement mes paroles. Vierge illustre entre toutes, daignez entendre ma prière. A vous seule, parmi les mortels, comme à la Mère du Verbe, appartient un honneur au delà de toute mesure. Plein de confiance, j'ose, ô ma Souveraine, vous offrir cet hommage et déposer sur votre tête virginal une couronne de fleurs cueillies dans la plus belle des prairies. C'est que vous m'avez toujours comblé de grâces sans nombre, me protégeant contre tous les genres de périls, et me sauvant de mes ennemis visibles, et plus encore des invisibles. Ce que je souhaite surtout, c'est de sortir de ce monde, après avoir vécu sous votre tutelle et vous avoir eue pour la plus agréée des protectrices auprès de votre Fils. Ne permettez pas que je devienne la proie du mal, ni que je sois un objet de risée pour l'ennemi et le corrupteur des hommes. Défendez-moi, arrachez-moi au feu éter-

(1) Le poète ne prétend pas donner à Marie le titre de dieu, ni même celui de déesse; ce serait une impiété. Il n'y a là qu'une comparaison.

nel et aux ténèbres, par la foi qui prépare la justice et par votre incomparable bonté. Par vous la grâce nous est venue de Dieu: c'est pourquoi je vous chante aujourd'hui mon hymne de reconnaissance.

« Salut donc à vous, Mère Vierge et tout aimable; salut à vous, belle par-dessus toutes les vierges, plus élevée que les Ordres célestes, notre souveraine, Reine de toute la création, et joie du genre humain. Soyez toujours la bienfaitrice de votre peuple, et, pour moi, le salut et la vie. Procurez-moi, ô ma Souveraine, la délivrance de mes péchés et le parfait salut de mon âme » (1). On ne saurait malheureusement s'appuyer trop sur ce fragment poétique. Les critiques les plus graves en refusent la paternité au *Théologien* de Nazianze (2). Plusieurs ont pensé que le *Christ souffrant* était l'œuvre du grammairien Apollinaire: attribution qui suffirait à conserver sa valeur au témoignage, puisque cet Apollinaire est du quatrième siècle, aussi bien que saint Grégoire (3). Mais, de nos jours, cette attribution même est tellement contestée qu'on va jusqu'à désigner le douzième siècle, comme étant la date probable de la composition de la *Tragédie* (4).

(1) *Christus patiens*, vers 2527, seqq., dans l'appendice des Œuvres de saint Grégoire de Naz. P. G., xxxviii, 3335, sqq.

(2) Tillemont, par exemple (t. IX, *saint Grégoire de Nazianze*, adnot. 110); Dupin, Labbe, Baillet, Baronius et D. Cellier (*Histoire des auteurs sacrés*, t. VII, p. 196).

(3) Les Apollinaires, deux savants chrétiens de Laodicée, le premier, grammairien, l'autre, c'était le fils, rhéteur, s'étaient persuadés qu'il était possible de conjurer les désastreux effets de l'ordonnance de Julien l'Apostat, défendant aux maîtres chrétiens l'enseignement des auteurs classiques, en revêtant les saintes Écritures de la forme qu'il admirait dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité: projet qui fut loin de répondre aux efforts que l'entreprise leur avait coûtés. De là, sans doute, l'attribution du *Christ souffrant* à l'un de ces Apollinaires. Voir Tillemont, l. c.; Boissier, *La fin du paganisme*, t. I, p. 204, Socrate, *Hist. eccl.* III, 16.

(4) « C'est probablement, dit Bardenhewer, une œuvre du XII^e siècle, dont Théodore Prodromus serait l'auteur ». *Les Pères de l'Église, leur vie et leurs œuvres*.